

PROCÉDURE DE CHOIX DE FILIÈRES 2025 - GROUPE 1
Du 18/06/25 à 12h00 au 21/06/25 à 23h59 – VIA MASCOL

**Réservé uniquement aux candidats ayant obtenu un résultat ADAC
sur la publication des résultats à la sélectivité MMOPK LAS**

Arrêté du 04 novembre 2019 – article 11 – section 3

« Les candidats admis, à l'issue de cette phase (1^{er} groupe), doivent, au plus tard huit jours avant le début des épreuves de la phase du second groupe, confirmer l'acceptation de leur admission en précisant, lorsque leur nom figure sur plusieurs listes d'admission, la formation de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique définitivement choisie, par tout moyen, y compris dématérialisé, permettant d'attester de la date de son dépôt, sous peine de perdre le bénéfice de cette admission et de ne pouvoir se présenter au second groupe d'épreuves pour la formation à laquelle ils avaient été admis directement. Cet accord vaut renoncement à se présenter au second groupe d'épreuves. »

Procédure mise en place pour les LAS : connexion obligatoire via l'application de choix de filière

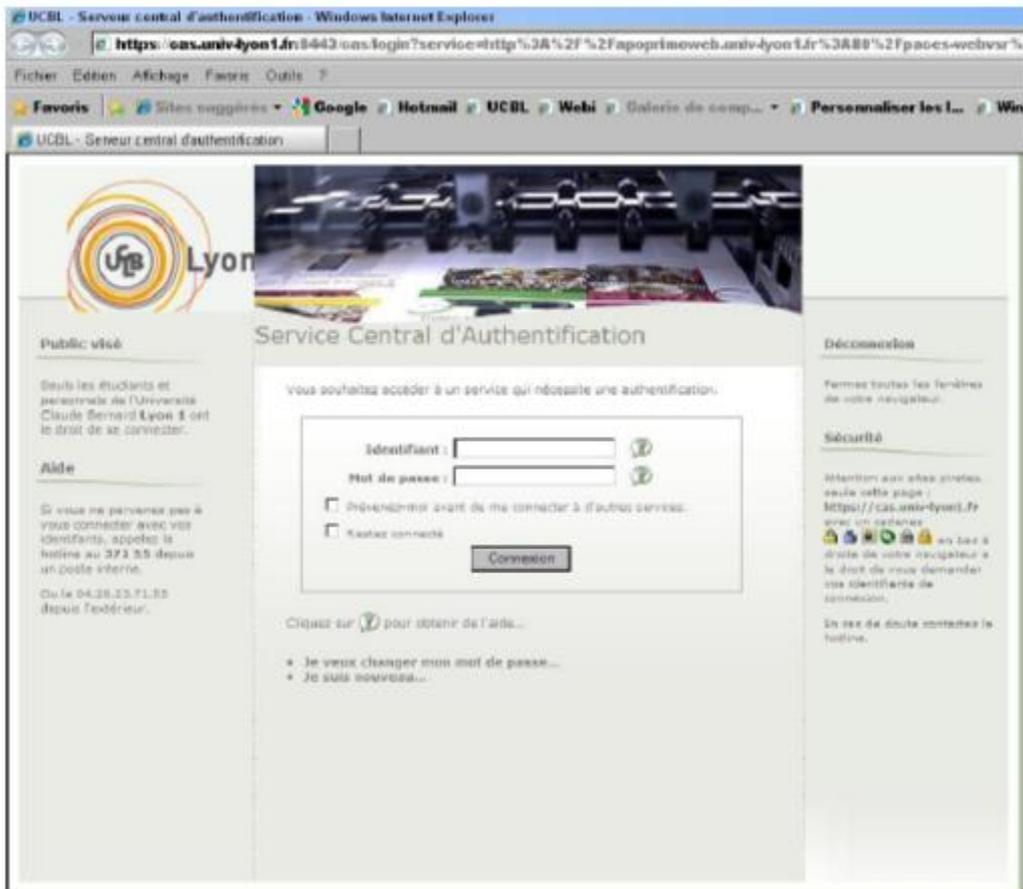
Après la publication des résultats à la sélectivité MMOPK des LAS, tous les candidats ayant obtenu un résultat ADAC sur une ou plusieurs filières (= Grand Admis) devront se connecter **obligatoirement au portail « Mascol »** afin de confirmer l'**acceptation** de leur admission à la filière choisie ou son abandon pour se présenter au deuxième groupe d'épreuves (oraux).

ATTENTION : Une absence de réponse sera considérée comme un « abandon » définitif de la ou des filières concernée.s par un résultat ADAC (= Admis avant choix), y compris pour le deuxième groupe d'épreuves (oraux) de cette ou ces filières, cela signifie un abandon définitif de la sélectivité MMOPK.

Si vous avez un doute dans la démarche, n'hésitez pas à nous contacter via scol.mineurelas@univ-lyon1.fr en mettant en objet « Choix ADAC 1^e Groupe MMOPK » pour vérifier que votre décision a bien été prise en compte par le logiciel.

PROCÉDURE DE CHOIX DES FILIÈRES SUR L'APPLICATION WEB A SUIVRE

Après avoir cliqué sur le lien, vous procéderez à la saisie de votre identifiant et votre mot de passe qui donneront accès à l'application WEB du choix des filières.



Année Universitaire 2020 / 2021

Code étudiant :

Nom :

Né(e) le :

Prénom :

Code INE :

[CACHER](#)

Inscription administrative

Tère année des Études de Santé
LSPAG1 : Première Année Commune aux Etudes de Santé (Lyon Sud)
(enregistrée le 16/07/2019)

[Cliquez ici](#)  

Certificat de scolarité

Télécharger mon certificat.

[Cliquez ici](#)

Droit à l'Image

Vous avez accepté que votre photo soit présente dans les applications de l'université.(cliquez ici pour modifier)

[Cliquez ici](#)

Inscriptions pédagogique (IP)
du 13/01/2020 09:00:00 au 24/01/2020 23:59:00

Vous avez une inscription pédagogique en cours.
[► Détails](#)

[Cliquez ici](#)

Choix de filières pour le PASS
du 27/04/2021 à 14h00 au 05/05/2021 à 9h00

Vous n'avez pas encore enregistré vos choix.
Pour faire vos choix Cliquez ici

[Cliquez ici](#)



EXEMPLE



Choix des filières

Nom : Prénom : Aide
N° d'étudiant : né(e) le : Contact

Choix des filières
Récapitulatif

Vos résultats

Filière	Rang	Résultat
Pharmacie	5	Admis avant choix
Médecine	14	Admis avant choix

Vos choix

L'abandon au premier choix implique la renonciation à toutes les filières. L'abandon lors d'un choix suivant implique la renonciation aux autres filières possibles. Pour plus d'information, veuillez consulter l'aide en ligne.

votre choix* :

* Champ obligatoire

Confirmer Recommencer

Vous devez choisir une des filières pour lesquelles vous avez obtenu un résultat Admis avant choix (ADAC) ou faire le choix « Abandon ».

Dès lors que vous choisissez une filière où vous êtes Admis avant choix, aucun autre choix n'est possible. Un désistement automatique s'effectuera sur les autres filières.

Il faut alors cliquer sur « **Confirmer** » ou « **Recommencer** ».

Important :

- Si vous souhaitez vous présenter aux épreuves du groupe 2 sur une ou plusieurs filières avec un résultat « AU2G », vous devez obligatoirement vous désister sur la ou les filières avec un résultat « ADAC » (filière que vous pouvez présenter au groupe 2). Vous devez sélectionner « ABANDON »
- Il n'est pas possible de conserver à la fois sa place de « super admis » ADAC et se présenter aux épreuves du groupe 2.
- L'acceptation d'une filière entraîne un désistement sur toutes les autres y compris pour celles auxquelles vous étiez attendus au groupe 2.



Choix des filières

Nom :
N° d'étudiant :

Prénom :
Né(e) le :

[Aide](#)
[Contact](#)

Récapitulatif des choix des filières santé

Choix des filières



Récapitulatif

Vos résultats

Filière	Rang	Résultat
Pharmacie	5	Admis avant choix
Médecine	14	Admis avant choix

Vos choix

Votre choix : Médecine
soit Pharmacie
soit Abandon

1 SEUL VŒU POSSIBLE !

Texte renseigné par l'établissement

Imprimer le récapitulatif

au format Html Pdf

Envoi électronique du récapitulatif

Le mél sera envoyé avec une pièce jointe au format pdf

Votre adresse électronique

Envoyer

1. A la fin de la saisie, vous imprimez le récapitulatif.
2. Vous indiquez une adresse mail.
3. Le récapitulatif de votre saisie sera envoyé à l'adresse saisie.